

## Un cardinal canadien réaffirme la doctrine catholique sur le mariage

**Author** : Louis-Mériadec Kercosquer

**Categories** : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Riposte Catholique](#)

**Date** : 3 juillet 2014



Le cardinal Thomas Collins, archevêque de Toronto, a réaffirmé qu'il était impossible de modifier les enseignements de l'église au sujet du mariage, notamment que le mariage consommé et valide était selon le Magistère indissoluble. Cet enseignement n'est en aucun cas susceptible de changer car il correspond à ce que l'Église catholique considère que le Christ dit dans les Évangiles ; par ailleurs, le changer pour une attitude plus souple reviendrait à produire un soulagement à court terme qui se transformerait en douleur bien plus durable par la suite. Il a précisé que la question de la communion des divorcés-remariés n'était qu'une chose parmi d'autres que l'Église doit gérer, et a notamment suggéré qu'il faudrait expliquer que recevoir la communion à la messe n'est pas obligatoire pour remettre les choses en perspective.